



CSEE DE JANVIER : CE QU'IL FAUT RETENIR



Refonte des TDS : la CFDT mobilisée pour des conditions de travail respectées

La CFDT souhaite rappeler un principe fondamental : toute évolution de l'organisation du travail doit avant tout servir l'amélioration des conditions de travail des salariés.

C'est avec cette exigence que nous abordons le projet de refonte des Tableaux de Services (TDS).

Si nous entendons les enjeux économiques et organisationnels, nous rappelons que les salariés ont déjà été fortement sollicités par de multiples réorganisations successives. Ces changements répétés pèsent sur la fatigue, l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, la motivation et, à terme, la santé.

Pour la CFDT, la refonte des TDS doit être un levier de progrès social, pas une contrainte supplémentaire.

Cela implique :

- Des plannings équitables et soutenables,
- Le respect des accords locaux,
- Une organisation compatible avec la vie personnelle,
- Et une prévention réelle des risques professionnels.

Nous demandons à la direction du temps, de l'écoute et de la souplesse, afin de construire des solutions équilibrées, réalistes et durables. La recherche du mieux-disant social doit primer sur la logique purement organisationnelle.

La CFDT restera pleinement engagée à vos côtés pour défendre vos droits, vos conditions de travail et votre santé.

Des situations individuelles pouvant exister, vos représentants CFDT restent pleinement disponibles pour vous informer, vous écouter et vous accompagner. N'hésitez pas à les solliciter.





CSEE DE JANVIER : CE QU'IL FAUT RETENIR



RÉAMÉNAGEMENTS DE SITES À RENNES : CE QUI CHANGE POUR VOUS

Deux projets immobiliers majeurs ont été présentés par la direction. Derrière les plans et les mètres carrés, ce sont vos conditions de travail quotidiennes qui sont en jeu.

Projet 1 : Arrivées sur le site Atalante

Des salariés de l'AD et DOMP issus des sites Orange Avenue et Rennes Malakoff doivent rejoindre Atalante.

La direction présente cela comme une simple évolution d'occupation des locaux.

Pour la CFDT, c'est bien une réorganisation du travail avec des impacts concrets :

- Densification des espaces,
- Parkings déjà sous tension,
- Allongement possible des temps de trajet domicile-travail,
- Développement du flex office contraint, avec perte de repères et recomposition des collectifs.

La CFDT exige que les impacts sur la santé et les conditions de travail soient réellement étudiés avec les membres de la Commission Sécurité, Santé et Conditions de Travail, et que le CSEE dispose de toutes les informations avant de rendre un avis.

Projet 2 : Réaménagement du site Orange Avenue (arrivée de La Lande)

Dans le même temps, des salariés du site Orange La Lande doivent être transférés vers Orange Avenue.

Là encore, les points de vigilance sont nombreux :

- Augmentation de la densité dans les espaces de travail,
- Risques accrus de bruit, surcharge cognitive et perte de concentration,
- Questions de confidentialité et de conformité sur des plateaux ouverts,
- Pression supplémentaire sur les parkings et les espaces communs,
- Manque d'informations précises sur certaines populations concernées.

La direction évoque un accompagnement et un suivi, mais sans engagement concret à ce stade sur les mesures de prévention ou les ajustements possibles après installation.

Ce que la CFDT défend : ces projets ne sont pas de simples déménagements.

Ils touchent directement :

- Votre environnement de travail,
- Votre charge mentale,
- Votre fatigue quotidienne,
- Votre équilibre de vie.

Nous demandons :

- ✓ Une vraie prise en compte des impacts santé,
- ✓ Des ajustements possibles si les conditions de travail se dégradent,
- ✓ Un suivi réel après installation, pas seulement des intentions.

Ces projets vont transformer votre quotidien. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants CFDT pour en savoir plus ou pour faire porter des points d'attention avant le rendu d'avis au CSEE prévu en avril pour ces deux projets.

La CFDT restera mobilisée pour que ces changements ne se fassent pas au détriment de votre santé et de vos conditions de travail.



Recrutement médecin du travail à Nantes, la CFDT souhaite la bienvenue au Docteur Benoît Bouteloup venu se présenter lors du CSEE de janvier.

